



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une décision unilatérale de la Région met les radios associatives en péril

Depuis 2005, le Conseil Régional soutient les 40 radios associatives de SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur au moyen d'une subvention annuelle de fonctionnement, et, de manière triennale, par une aide à l'équipement.

Par un simple courrier, le 8 janvier dernier, la Région a décidé de rompre la convention qui la lie à la Fédération Régionale des Radios Associatives du Sud-Est (FRASE) jusqu'au 31 décembre 2018 avant un éventuel renouvellement.

Cette décision unilatérale met en péril non seulement le développement, mais aussi la continuité d'un service de qualité apprécié par les millions d'auditeurs de la Région.

Les radios associatives, un média à part dans le paysage audiovisuel

La loi de 1986 sur l'audiovisuel public confie aux radios locales une "mission de service public de proximité". Et cette mission, les radios la remplissent avec passion au quotidien : emploi, économie, environnement, transports publics, éducation, formation, culture, sport, musique... les radios sont partout, et sont plurielles, car présentes dans toutes les sphères de la société civile.

Grâce à leurs salariés et tous leurs bénévoles,

Elles sont la voix de celles et ceux qui font vivre les milieux si divers de notre région !

Elles assurent un maillage exceptionnel du territoire !

Les radios fragilisées par la réduction des aides à la culture ?

Alors que de nombreuses communes réduisent - si ce n'est suppriment - leurs aides aux radios locales, cette décision brutale et incompréhensible de la Région met en péril le fragile équilibre économique de ces multiples associations locales, présentes, pour beaucoup, sur le terrain depuis plus de 30 ans.

Des emplois aidés ne pourront pas être renouvelés, des jeunes en formation ne pourront pas être recrutés pour remplacer les salariés partant à la retraite, cette décision est aussi une mauvaise décision pour l'emploi régional.

La mutation du paysage audiovisuel : parlons-en !

Pour justifier sa décision, la Région évoque "une mutation du paysage audiovisuel régional"... Quelle mutation ? En quoi concerne-t-elle les radios associatives ? Les représentants des radios font preuve de résilience... parlons-en !

Contacts presse : Gilbert ANDRUCCIOLI – Tél : 04 93 36 90 89 – 06 09 97 63 97

Courriel : federation-frase@orange.fr

Yann ARTIGUELONGUE – Tél : 06 79 65 76 92

Courriel : radio.verdon@orange.fr